



Certiphyto

Formation courte

LA FORMATION

La formation s'adresse aux professionnel.le.s exerçant une **activité de conseil de produits phytopharmaceutiques**. Le «certiphyto» répond à l'obligation réglementaire relative à l'achat, la distribution, le conseil et l'utilisation à titre professionnel de produits phytopharmaceutiques. La formation vise à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à développer les techniques alternatives.

TYPES DE CERTIFICATS - *Primo accédant ou renouvellement*

- **Opérateur** : Salarié.e d'entreprise
- **DENSA** : Entreprises non soumises à agrément (exploitation, collectivités...)
- **DESA** : Entreprises soumises à agrément (entreprises de travaux agricoles, entreprises du paysage...)

🕒 Primo accédant : Opérateur et DENSA - 2 jours ; DESA - 3 jours / Renouvellement : 1 jour par type de certificat

💰 126 € / jour * 📅 plusieurs sessions par an 👤 tout public y compris en situation de handicap

COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir ou consolider vos connaissances sur l'usage des produits phytopharmaceutiques pour :

- Prévenir des risques pour la santé humaine et l'environnement
- Utiliser les produits à bon escient
- Réduire l'usage des produits
- Appréhender des solutions alternatives

CONTENUS ET MODALITÉS

Maîtriser la réglementation en vigueur

Utiliser les produits phytopharmaceutiques en toute sécurité

Limiter l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Développer des méthodes alternatives

RÉSULTATS ATTENDUS

* *financement pris en charge selon votre situation sociale*

- **Évaluation primo-certification** : Évaluation par TEST QCM (1h) sur la plateforme du Ministère pour obtenir le certificat comme stipulé par la note de service de la DGER du 15/09/2016, les questions du test permettant la validation sont identiques aux questions par étape. Le seuil de réussite est fixé à 25 bonnes réponses sur les 30 questions du QCM.
- **Évaluation renouvellement** : Modalité d'évaluation : Le suivi de cette formation conditionne l'accès au certificat. De ce fait, la réalisation d'un test final n'est pas nécessaire. Toutefois, l'équipe pédagogique a fait le choix de conserver un système de questions en cours de formation (évaluation formative) afin de valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires
- **Attestation de suivi de la formation**
 - ★ • 100% de réussite : 2020
 - 90% de satisfaction : 2020

